

Soins de Santé

Circulaire OA no 2024/356 du 11-12-2024

Applicable à partir de 1/01/2025

3910 /2230

Tarifs ; Soins psychologiques de première ligne et Soins psychologiques spécialisés; 01-01-2025.

Le 4 décembre 2024, le Comité général de gestion de l'INAMI a approuvé le projet de budget global 2025, sous réserve des décisions du Conseil des ministres relatives au budget des soins de santé pour 2025. Ce budget tient compte d'un indice santé de 3,34% pour l'assurance soins de santé.

Les tarifs des prestations pour les soins psychologiques de première ligne, reprises dans la « Convention entre le Comité de l'assurance des Soins de Santé de l'Institut National d'Assurance Maladie et Invalidité et le réseau de santé mentale concernant le financement des fonctions psychologiques dans la première ligne par les réseaux de (soins de) santé mentale » (voir note CSS 2023/378) sont indexés linéairement de 3,34% à partir du 1^{er} janvier 2025.

Date d'application : 1^{er} janvier 2025

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :

[V1 - Soins psychologiques - 01-01-2025-circ OA.xlsx](#)

Soins psychologiques de première ligne et soins psychologiques spécialisés à partir du 1er janvier 2025

1. Bénéficiaires à partir de l'âge de 24 ans à la date de prestation

1.1. Fonction 1 : La fonction d'interventions communautaires - Séance de groupe

Pseudocode		Description	Honoraires par session	Intervention AMI		Ticket modérateur par patient	
AMB	HOS			bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel	bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel
726412	-	Intervention Communautaire – Groupe - Psychologue/orthopédagogue - 1 1	238,90	53,76	53,76	0,00	0,00
727414	-	Intervention Communautaire – Groupe - Psychologue/orthopédagogue - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726434	-	Intervention Communautaire – Groupe - Médecin - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726456	-	Intervention Communautaire – Groupe - Autre prestataire Soins-Aide - 2	150,51	0,00	0,00	0,00	0,00
727473	-	Intervention Communautaire – Groupe - Prestataire sans rémunération par la convention - 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1 Intervention AMI théorique par patient

1.2. Fonction 2 : La fonction de soutien psychologique de première ligne

1.2.1. Séance individuelle

726471	-	Soutien 1ère ligne - première séance - cabinet	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726493	-	Soutien 1ère ligne - première séance – lieu d'accroche	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726515	-	Soutien 1ère ligne - première séance – chez le bénéficiaire	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726530	-	Soutien 1ère ligne - cabinet – bénéficiaire seul	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00
726552	-	Soutien 1ère ligne - lieu d'accroche – bénéficiaire seul	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00
726574	-	Soutien 1ère ligne - cabinet – bénéficiaire avec entourage/entourage seul	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00
726596	-	Soutien 1ère ligne - lieu d'accroche – bénéficiaire avec entourage/entourage seul	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00
726611	-	Soutien 1ère ligne - chez le bénéficiaire	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00
726633	-	Soutien 1ère ligne - à distance	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00

1.2.2. Séance de groupe

726655	-	Soutien 1ère ligne - Psychologue/orthopédagogue - 1 1	238,90	53,76	53,76	2,50	2,50
727436	-	Soutien Première ligne – Psychologue/orthopédagogue - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726670	-	Soutien 1ère ligne - Médecin - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726692	-	Soutien 1ère ligne - Autre prestataire Soins-Aide - 2	150,51	0,00	0,00	0,00	0,00
727495	-	Soutien Première ligne - Groupe - Prestataire sans rémunération par la convention - 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1 Intervention AMI théorique par patient

1.3. Fonction 3 : La fonction de traitement psychologique de première ligne pour les problèmes légers à modérés

1.3.1. Séance individuelle

726714	-	Traitement 1ère ligne - première séance - cabinet	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726736	-	Traitement 1ère ligne - première séance – lieu d'accroche	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726751	-	Traitement 1ère ligne - première séance – chez le bénéficiaire	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726773	-	Traitement 1ère ligne - cabinet – bénéficiaire seul	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00
726795	-	Traitement 1ère ligne - lieu d'accroche – bénéficiaire seul	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00
726810	-	Traitement 1ère ligne - cabinet – bénéficiaire avec entourage/entourage seul	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00
726832	-	Traitement 1ère ligne - lieu d'accroche – bénéficiaire avec entourage/entourage seul	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00
726854	-	Traitement 1ère ligne - chez le bénéficiaire	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00
726876	-	Traitement 1ère ligne - à distance	89,59	85,59	78,59	4,00	11,00

1.3.2. Séance de groupe

726891	-	Traitement 1ère ligne - Psychologue/orthopédagogue - 1 1	238,90	53,76	53,76	2,50	2,50
727451	-	Traitement – Psychologue/orthopédagogue - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726913	-	Traitement 1ère ligne - Médecin - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726935	-	Traitement 1ère ligne - Autre prestataire Soins-Aide - 2	150,51	0,00	0,00	0,00	0,00
727510	-	Traitement 1ère ligne - Autre prestataire Soins-Aide - 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1 Intervention AMI théorique par patient

2. Bénéficiaires âgés de moins de 24 ans à la date de la prestation

2.1. Fonction 1 : La fonction d'interventions communautaires - Séance de groupe

Pseudocode		Description	Honoraires	Intervention AMI		Ticket modérateur par patient	
AMB	HOS			bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel	bénéficiaire avec régime préférentiel	bénéficiaire sans régime préférentiel
				726412	-	Intervention Communautaire – Groupe - Psychologue/orthopédagogue - 1 1	238,90
727414	-	Intervention Communautaire – Groupe - Psychologue/orthopédagogue - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726434	-	Intervention Communautaire – Groupe - Médecin - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726456	-	Intervention Communautaire – Groupe - Autre prestataire Soins-Aide - 2	150,51	0,00	0,00	0,00	0,00
727473	-	Intervention Communautaire – Groupe - Prestataire sans rémunération par la convention - 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1 Intervention AMI théorique par patient

2.2. Fonction 2 : La fonction de soutien psychologique de première ligne

2.2.1. Séance individuelle

726471	-	Soutien 1ère ligne - première séance - cabinet	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726493	-	Soutien 1ère ligne - première séance – lieu d'accroche	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726515	-	Soutien 1ère ligne - première séance – chez le bénéficiaire	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726530	-	Soutien 1ère ligne - cabinet – bénéficiaire seul	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726552	-	Soutien 1ère ligne - lieu d'accroche – bénéficiaire seul	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726574	-	Soutien 1ère ligne - cabinet – bénéficiaire avec entourage/entourage seul	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726596	-	Soutien 1ère ligne - lieu d'accroche – bénéficiaire avec entourage/entourage seul	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726611	-	Soutien 1ère ligne - chez le bénéficiaire	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726633	-	Soutien 1ère ligne - à distance	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00

2.2.2. Séance de groupe

726655	-	Soutien 1ère ligne - Psychologue/orthopédagogue - 1 1	238,90	53,76	53,76	0,00	0,00
727436	-	Soutien Première ligne – Psychologue/orthopédagogue - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726670	-	Soutien 1ère ligne - Médecin - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726692	-	Soutien 1ère ligne - Autre prestataire Soins-Aide - 2	150,51	0,00	0,00	0,00	0,00
727495	-	Soutien Première ligne - Groupe - Prestataire sans rémunération par la convention - 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1 Intervention AMI théorique par patient

2.3. Fonction 3 : La fonction de traitement psychologique de première ligne pour les problèmes légers à modérés

2.3.1. Séance individuelle

726714	-	Traitement 1ère ligne - première séance - cabinet	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726736	-	Traitement 1ère ligne - première séance – lieu d'accroche	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726751	-	Traitement 1ère ligne - première séance – chez le bénéficiaire	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726773	-	Traitement 1ère ligne - cabinet – bénéficiaire seul	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726795	-	Traitement 1ère ligne - lieu d'accroche – bénéficiaire seul	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726810	-	Traitement 1ère ligne - cabinet – bénéficiaire avec entourage/entourage seul	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726832	-	Traitement 1ère ligne - lieu d'accroche – bénéficiaire avec entourage/entourage seul	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726854	-	Traitement 1ère ligne - chez le bénéficiaire	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00
726876	-	Traitement 1ère ligne - à distance	89,59	89,59	89,59	0,00	0,00

2.3.2. Séance de groupe

726891	-	Traitement 1ère ligne - Psychologue/orthopédagogue - 1 1	238,90	53,76	53,76	0,00	0,00
727451	-	Traitement – Psychologue/orthopédagogue - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726913	-	Traitement 1ère ligne - Médecin - 2	238,90	0,00	0,00	0,00	0,00
726935	-	Traitement 1ère ligne - Autre prestataire Soins-Aide - 2	150,51	0,00	0,00	0,00	0,00
727510	-	Traitement 1ère ligne - Autre prestataire Soins-Aide - 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1 Intervention AMI théorique par patient

3. MISSIONS DE SOUTIEN - Fonctions 1, 2 et 3

726950	-	Conseil et partage de connaissance à un acteur de première ligne	89,59				
726972	-	Partage d'expertise à un groupe d'acteurs de première ligne	89,59				
726994	-	Préparation au Travail en lieu d'accroche	89,59				
727016	-	Co-consultation aux acteurs de premières ligne	89,59				

4. CODES ADMINISTRATIFS - Fonctions 2 et 3

727031	-	Participation à la concertation multidisciplinaire d'au moins 15 minutes	22,39	22,39	22,39	0,00	0,00
727532	-	Participation à la concertation multidisciplinaire d'au moins 15 minutes sans rémunération par la convention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
727053	-	Trajet de soins sans renvoi	71,67	71,67	71,67	0,00	0,00
727075	-	Trajet de soins avant renvoi	35,84	35,84	35,84	0,00	0,00
727090	-	Trajet de soins après renvoi	35,84	35,84	35,84	0,00	0,00